

Ecole SAINT JOSEPH de MORESTEL

(INSTRUCTION N° 5 ind /)

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'OGEC

Réunion du : 07/11/08

1 - Personnes présentes à L'A.G.

Ogec :	Henri-Emmanuel CROUIGNEAU Véronique CROUIGNEAU Pascale BASQUIN Thierry FOURS Isabelle FALLETTA-SALIN
Ogec/Apel :	Blandine DALLONGEVILLE Sandrine BLOEMEN
Direction Ecole :	Marie-Christine BERTRAND
Enseignants :	Anne-Marie GAUTHIER Lydie MOREL Marie-Charlotte CARRIAS
Personnel OGEC :	Laurence RIVOIRE Isabelle BERTHET Muriel MOUNIER Florence MARCHAIN
Mairie de Morestel :	Fabien GAUTHIER
Membres de l'Association OGEC :	Rachel CLAVEL
Parents d'Elèves :	Mme DUMAS Mme GEORGES M. xxxxxxxx M. et Mme xxxxxxxxxxxx Mme MILLIAT
 <u>Personnes absentes excusées</u>	
Ogec :	Guillaume DAVID (pouvoir à HE. Crouigneau)
A.P.E.L. :	Nelly DAVID (pouvoir à S. Bloemen)
Enseignants :	Patrick ARMANET Davy DOURRET Hervé GAUTHIER

~ ~ ~ ~
La séance s'est ouverte à 20 h 15

~ ~ ~ ~

2 - Ordre du jour prévu

- **I** : Rapport Moral 2007/2008
- **II** : Rapport d'activité avec point précis sur les travaux, etc...
- **III** : Approbation des comptes au 31/08/08
- **IV** : Présentation du budget 2008/2009 + projets
- **V** : Quitus aux administrateurs pour leur gestion
- **VI** : Renouvellement d'un tiers des membres du C.A.
- **VII**: Questions diverses

Préambule :

Véronique Crouigneau rend hommage à M. Thibaud ancien représentant de la mairie de Morestel à l'Ogec, qui a pendant des années assisté à nos réunions et qui est récemment décédé.

Véronique remercie les personnes présentes car il n'est pas toujours évident de se rendre disponible.

Cette Assemblée Générale permet de clotûrer les comptes de l'Ogec au 31.08.2008

Pour les nouveaux parents et pour rappel, Véronique Crouigneau présente les deux associations Apel et Ogec et rappelle qu'elles soutiennent le projet éducatif de l'équipe enseignante.

Les deux équipes de parents bénévoles participent de manière concrète à l'animation et à la gestion de l'école tout au long de l'année.

Les bénéfices de l'APEL servent à financer :

les sorties, les voyages

les abonnements aux différentes revues scolaires

les intervenants extérieurs

des projets précis comme l'achat de livres pour la bibliothèque interne de l'école

et ceci grâce à l'organisation des loto et vide-grenier, la fête de Noël et la Kermesse étant plus réservées aux enfants.

L'OGEC s'occupe du fonctionnement de l'école :

- Elle signe les contrats avec les différents prestataires :
 - énergie
 - entretien
 - assurance
 - cantine
 - copieur
- Elle entretient les locaux, s'assure de leur mise aux normes et de leur sécurité.
- Elle met en place le parc informatique.
- Elle s'occupe de la comptabilité de l'établissement et de la paye du personnel.
- Elle emploie le personnel non enseignant : assistantes maternelles, secrétaire, personnel entretien et cantine, intervenant anglais.

L'OGEC fonctionne avec un bureau : Présidente – Vice-Président – Secrétaire et Trésosière et un conseil d'administration qui se réunit au moins trois fois dans l'année.

C'est le conseil d'administration qui prend les décisions.

Les deux entités, A.P.E.L et O.G.E.C doivent se compléter par leurs actions.

Le corps enseignant est rémunéré par l'éducation nationale, l'Ogec règle l'indemnité de direction de la Directrice et la prévoyance de ces derniers.

Une petite parenthèse rapide :

L'Ogec signe avec la Direction de l'école la « convention de scolarisation » qui engage les parents lors de l'inscription de leur(s) enfant(s), mais l'Ogec n'intervient en aucun cas dans la gestion du corps enseignant, c'est Madame la Directrice qui est responsable du corps enseignant. Aussi nous pouvons et nous devons faire remonter les informations.

Point N° I – Rapport moral 2007/2008 :

Le résultat de l'école St Joseph au 31 août 2008 fait apparaître un bénéfice de 31 380 euros (ce qui est sensiblement identique à l'année dernière et ce qui signifie que la vie de l'école est régulière, qu'il n'y a pas d'abus et que les dépenses sont régulées et les recettes constantes) et une trésorerie de 94 000 euros.

L'effectif de l'école est en légère baisse : 109 élèves dont 69 sont des enfants qui habitent Morestel..

Nous avons investi notre temps dans le fonctionnement de l'école :

- refonte des contrats du personnel OGEc, suite à la suppression des cours le samedi matin pour la rentrée 2008/2009
- démarches soutenues par l'Udogec de Grenoble, afin d'établir des contrats d'association avec les communes voisines pour qui nous accueillons des enfants dans nos locaux.

Ainsi nous pourrions obtenir de nouvelles recettes qui financeraient nos emplois, que nous pérennisons afin de proposer aux familles une équipe compétente et investie.

Tout ce travail effectué par les bénévoles a été fait dans le but que l'école progresse en tant qu'entreprise.

Point N° II - Rapport d'activité avec point sur les travaux, etc...

Cette année nous n'avons pas effectué de gros travaux, ceci en corrélation avec notre projet de nouvelle école exposé l'année précédente.

Au cours de cette année, nous avons rénové l'appartement T3 suite au départ du locataire en mai 2008, ces réparations se sont élevées à 6 500 euros.

Point N° III - Approbation des comptes au 31/08/08

Véronique Crouigneau fait la présentation (à l'aide d'un rétroprojecteur) des comptes pour l'année 2007/2008.

L'école étant gérée comme une entreprise, on doit effectuer un bilan, un compte de résultat et un budget.

Mais la différence entre une société et l'association reste la trésorerie.

Les entrées : scolarité, subvention, contrat d'association, dons.

Les sorties : salaires, cantine, énergie, fournitures scolaires et impôts.

Le bilan est une photographie de l'école :

A l'actif :

Sur les immobilisations : pas de changement notable vis à vis de l'année N-1.

Les travaux de l'appartement T3 ont été immobilisés

La première tranche des ordinateurs est totalement amortie.

Les créances diverses concernent les appartements, le Cnasea (que nous ne toucherons plus car il n'y a plus de contrat CAE dans notre établissement) et l'indemnité de direction.

Les charges constatées d'avance concernent le fuel et les divers fournisseurs.

Au passif :

L'emprunt contracté pour la rénovation des fenêtres est maintenant remboursé.

Les créanciers divers représentent les cautions versées pour la location des appartements.

Le compte « fournisseurs » représente les factures de rénovation de l'appartement T3 (électricité et plomberie).

Le compte « dettes sociales » concerne les charges sociales de juillet et août 2008 sur les salaires à verser au 15.10.2008.

Le compte « autres dettes » concerne la taxe foncière et la cotisation à reverser à l'APEL.

Les « produits constatés d'avance » représentent le forfait communal et les scolarités de septembre déjà encaissées.

Le compte de résultat :

Il est identique à celui de N-1.

Cela signifie que notre gestion est bien faite, qu'il reflète une certaine régularité des comptes, le fonctionnement de l'école est bien homogène.

Pour les produits :

Pour la scolarité, on constate une petite baisse, le nombre d'enfants étant inférieur. Le prix de la scolarité est de 46 euros par mois, c'est la moyenne préfectorale.

Le forfait externat est en augmentation, le nombre d'enfants morestellais étant plus important.

La cantine est en baisse dû au nombre plus important d'élèves en maternelle qui ne mangent donc pas ou peu à la cantine et au restaurateur dont la qualité de la prestation a bien diminué ; c'est pour cela que nous avons décidé d'en changer pour la rentrée 2008-2009.

Les loyers des appartements sont en baisse car nous avons bloqué la location du T3 pendant trois mois pour pouvoir faire les travaux de rénovation, ce dernier est reloué depuis août 2008.

Le poste Cnasea concerne les contrats CAE qui étaient au nombre de deux pour l'année 2007-2008 : le secrétariat et le poste entretien.

Le poste Divers représente le marché aux fleurs, qui a été un succès, et cette année nous n'avons pas participé à la fête de la musique faute de temps. De toute façon le résultat de cette manifestation est toujours moyen par rapport à l'énergie dépensée à mobiliser les personnes, à tenir les stands buvettes tard dans la nuit.

Le poste Dons : la taxe d'apprentissage est plus importante grâce au mailing adressé à 70 entreprises, 26 ont répondu positivement. Les 500 euros sont un don d'une société pour payer les cadeaux de Noël pour chaque classe.

Le poste Exceptionnel représente une facture d'un fournisseur jamais réclamé depuis 4 ans.

Pour les charges :

On peut constater que le poste cantine est en diminution s'en doute dû à notre prestataire SHCB dont la qualité s'est nettement détériorée, c'est pour cela que nous avons voté pour un changement et après étude de plusieurs dossiers nous avons retenu, pour un contrat d'un an, le traiteur Guillaud (7 900 repas contre 8 700 en N-1).

Le poste fourniture – entretien de l'école représente les investissements effectués lors de notre journée travaux : achat de radiateurs pour le logement T2, serrures des portails changées et divers travaux électriques.

Nous avons consommé plus de fuel 10 000 litres cette année contre 7 600 litres l'année dernière, l'hiver avait été plus doux. Les locaux restent difficiles à chauffer en dessous de - 3° C extérieur.

La consommation d'eau a été de 587 m3 contre 412 l'année N-1 (année anormalement basse) et 668 en N-2 : nous revenons à un chiffre plus réaliste.

102

La consommation d'électricité et des produits d'entretien baisse, ce qui montre une attention particulière des intervenants.

Le budget éducatif augmente, mais il faut déduire un don de 500 euros pour obtenir le bon chiffre, auquel on déduit le papier qui augmente. Le budget est respecté par les instituteurs.

Le poste de l'affranchissement a augmenté, nous avons adressé une douzaine de courrier en recommandé avec AR aux communes voisines dans le cadre de la subvention du forfait communal et un mailing pour notre projet des « Floralties » que nous n'avons pas pour l'instant pu mener à bien.

Le poste photocopieur a beaucoup augmenté : le nombre de photocopies est passé de 90 000 en N-1 à 110 000 pour cette année.

Le poste pharmacie a sensiblement augmenté car nous avons acheté des produits pour constituer des trousseaux de premiers secours pour le voyage scolaire de fin d'année des primaires à Vulcania.

Les amortissements et les salaires représentent 48 % des dépenses et sont identiques à l'année N-1. Il en est de même pour les postes de l'anglais, les impôts et les assurances.

Point N° III – Approbation des comptes au 31.08.2008

Véronique Crouïgneau fait procéder au vote pour l'approbation des comptes à la date du 31.08.2008

Vote :

Pour : **Contre :**

Décisions / Remarques :

Les comptes de l'année 2007-2008 sont approuvés à l'unanimité, pas d'abstention, pas de personne contre.

Point N° IV - Présentation du budget 2008/2009 + projets

Véronique Crouïgneau présente le budget pour l'année 2008-2009 : voir tableau annexé.

Les produits :

Les dons ne sont pas budgétés car trop incertains.

Le Cnasea n'a plus lieu d'être car il n'y a plus de contrat aidé dans notre établissement.

La scolarité reste identique pour 81 familles pour l'année 2008-2009.

La subvention de la mairie sera en augmentation puisque nous avons 71 enfants morestellois contre 62 l'année dernière.

Au niveau de la restauration nous avons cette année 43 demi-pensionnaires. Le nombre de repas servis par jour est de l'ordre de 60 en moyenne.

Le marché aux fleurs est un bon apport financier il faudra en prévoir un pour l'année prochaine.

103

Les charges :

Le budget enseignant est prévu en baisse.

Les charges sociales et salariales sont prévues en augmentation : des heures complémentaires sont effectuées sur le poste ménage, le contrat sera peut-être à revoir.

Sur le poste entretien de l'école nous avons fait appel à un homme à tout faire pendant les vacances de la Toussaint pour renover, repeindre les toilettes des primaires et le lavabo des maternelles.

Pendant les vacances de Noël nous ferons appel à cette même personne pour la rénovation des bureaux de la directrice et de la secrétaire ainsi que divers travaux.

Le poste amortissements est en baisse car du mobilier et du matériel informatique se trouvent totalement amortis.

Point N° V - Quitus aux administrateurs pour leur gestion

Quitus est donné aux administrateurs pour leur gestion de l'école.

Vote :

Pour : 100 %

Contre :

Décisions / Remarques : Vote à l'unanimité, pas d'abstention, pas de voix contre.

Point N° VI - Renouvellement d'un tiers des membres du C.A

Véronique Crouïgneau présente sa démission des postes de Présidente et Trésorière ainsi que la démission d'Henri-Emmanuel Crouïgneau du poste de Vice-Président et ce pour des raisons professionnelles. Pascale Basquin est démissionnaire du poste de Secrétaire.

Conclusion :

Cette année n'aura pas été une année travaux mais cela avait été annoncé. Ce fut une année de restructuration et de recherche de fonds. On peut avoir l'impression que cela ne représente pas une grande avancée, mais c'est avant tout les fondations de l'école.

Véronique insiste sur quelques faits marquants pour clôturer cette dernière assemblée générale sous sa présidence :

Le personnel Ogec est une équipe structurée et compétente : il a de l'expérience dans son métier.

Le désir de nouveaux locaux, mieux adaptés à la vie scolaire des élèves, des enseignants et du personnel (dortoirs, salle de motricité, préau,) doit devenir une réalité.

Véronique Crouïgneau souhaite que la prochaine équipe en place continue de mettre de l'argent de côté pour ce projet de « nouvelle école ».

Elle précise que c'était sa politique, les prochaines personnes feront comme elles voudront mais pour sa part elle ne sera pas loin en tant que parent d'élève.

Après six années de bénévolat, elle considère avoir obtenu, avec son équipe, des résultats probants et que l'école repose sur des fondations solides, toutefois il faudra rester vigilant quant à l'avenir.

« Un bénévole s'investit avec ses moyens et fait profiter l'association de ses compétences, mais il ne fait que passer. Il s'enrichit de l'expérience et ne doit pas avoir de regret sauf de ne pouvoir continuer ».

104

~ ~ ~ ~

La séance s'est terminée à 21 h 30 .

~ ~ ~ ~

Documents joints :

- Budget 2008 -2009

Paraphe : le/...../.....